

N° 25

8^e Année

1^{er} Juillet 1903.



La Coopération des idées

Revue mensuelle d'Éducation Sociale



SOMMAIRE

G. DEHERME.....	<i>Le Confort.</i>
.....	<i>Les Universités populaires.</i>
G.-D.....	} <i>Les Livres qui font penser.</i>
KOWNACKI.....	
HENRI DARGEL....	



ABONNEMENTS :

France : Un an : 3 francs. — Six mois : 1 fr. 50
Étranger : Un an : 4 francs.



Le Numéro : 0 fr. 25

ADMINISTRATION ET RÉDACTION :

157, Faubourg Saint-Antoine (XI^e Art.)

PARIS

A NOS ABONNÉS

Ceux de nos abonnés qui seront avertis que leur **abonnement est terminé** sont priés de nous faire parvenir leur renouvellement, pour s'éviter les frais de recouvrement.

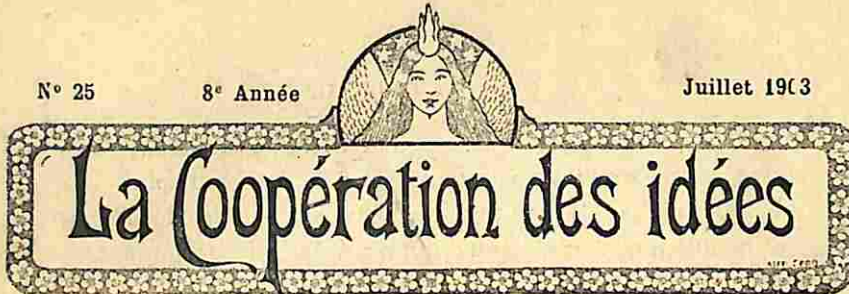
Ceux qui ne désirent pas continuer leur abonnement sont priés de **refuser** au facteur le numéro qui suivra l'**avertissement**.

L'UNION COOPÉRATIVE

est un journal bi-mensuel, édité par le Comité central de l'*Union Coopérative* des Sociétés françaises de Consommation. Il contient des articles, des études, des monographies, des renseignements, etc., sur la Coopération en France et à l'Étranger. — **L'Union Coopérative** doit être lue par tous ceux qui s'intéressent à la Coopération.

*Prix du numéro, 0 fr. 20 ; de l'abonnement annuel, 4 fr.
Étranger, 6 fr.*

Les abonnements sont reçus : 1, rue Christine, Paris.



La Coopération des idées

Le Confort ⁽¹⁾

Que tous les citoyens sans exception, par la fiction du bulletin de vote, s'imaginent avoir leur part active au gâchis gouvernemental, cela n'est peut-être pas la démocratie parfaite. On peut l'entendre d'autre manière.

Celle-ci, par exemple : que tous les citoyens sont admis à participer à toute la vie sociale, qu'ils y participent réellement, à la mesure de leurs capacités et de leurs volontés, que nul ne peut être, malgré soi, un moyen pour un autre. Il ne suffit plus que l'ouvrier vive pour travailler : on entend qu'il vive d'abord, et connaisse toutes les joies méritées et les responsabilités de la liberté. Ainsi, la civilisation est pour tous, et le confort se socialise.

Le mouvement n'est plus déterminé par les strictes nécessités objectives, mais par les exigences subjectives. Un ouvrier prendra sur son pain pour le tabac, le journal, les loisirs, ou le livre parfois. L'accroissement des salaires, la lutte brutale, aveugle, qui est encore l'unique objet de presque tous les syndicats, devra perdre de son âpreté devant la possibilité ou le

(1) Voir numéros de mai et de juin.

désir, d'organiser un meilleur emploi de ce salaire. D'autre part, il importe aux favorisés, beaucoup plus qu'il n'y paraît, que tous les pauvres aient des logements mieux aérés, plus propres, mieux décorés, une nourriture plus saine, une vie plus haute. Il est imprudent d'entretenir l'abrutissement alcoolique, la barbarie envieuse et haineuse au sein d'une société dont la complexité même ne facilite que trop les détraquements.

Dans son *Rapport sur l'Économie sociale*, que je continue de suivre, M. Charles Gide a donc consacré, avec raison, un chapitre au confort, qu'il a subdivisé ainsi : l'alimentation, le logement, la santé, l'éducation professionnelle et sociale.

L'alimentation. — Dans le budget d'une famille de cinq personnes, l'alimentation occupe une place considérable, 64 p. 100.

Ici, les institutions les plus efficaces, qui sont aussi les plus prospères, sont sans conteste les sociétés coopératives de consommation. Il y a bien les économats ; mais ils ne sont, du mieux au pire, qu'une simple préparation à la coopération, ou une forme odieuse d'exploitation, le *truck system*, dont il a été déjà parlé et que la loi a dû réprimer.

On peut dire, avec M. Gide, que les sociétés coopératives de consommation ont pour but de « faciliter la vie à leurs membres, en leur fournissant les denrées alimentaires, et subsidiairement tous les objets de consommation, de bonne qualité, au juste prix et au juste poids, en cherchant à abolir tous les vices que la concurrence avait introduits dans le petit com-

merce : majoration des prix, falsification des denrées, réclames mensongères, et surtout en libérant leurs membres de la pire des servitudes pour le pauvre, la consommation à crédit ».

Il y a, dans le monde entier, 10.000 sociétés coopératives de consommation, comptant 5 millions de sociétaires.

Pour la France seulement, il y en a 1.600, avec 500.000 familles, ce qui équivaut à 13 p. 100 de la population. Le chiffre annuel de ventes peut être évalué, pour la France, à 180 millions, et la moyenne d'achats, par sociétaire, à 360 francs.

Malheureusement, ces sociétés sont particularisées, elles ne sont pas reliées entre elles. Organisées, elles seraient une puissance sociale de la démocratie. En 1885, MM. de Boyve et Gide ont bien fondé l'Union coopérative ; mais cette Union ne groupe encore qu'un cinquième de ces sociétés, 300. L'Office coopératif, créé par l'Union coopérative, pour établir une entente commerciale, n'a réuni encore que 80 sociétés.

Le logement. — Le logement représente un sixième du budget ouvrier. « Le logement, dit M. Gide, est non seulement la condition préalable du confort, mais de la santé et, dans une certaine mesure, de la moralité ; non, certes, que le fait d'habiter un palais puisse rendre un homme plus vertueux, mais parce qu'il est certaines vertus élémentaires, telles la propreté et la décence, dont la pratique est absolument incompatible avec un logement sordide. On peut, à la rigueur, homme ou femme, conserver toute sa dignité en mangeant du pain noir et en portant un habit râpé,

mais on la perd presque nécessairement quand il faut coucher dans la promiscuité d'un taudis. »

Or, il y a encore, à Paris seulement, 25.000 familles qui n'ont qu'une seule pièce pour se loger. « Ainsi une seule chambre pour dormir, pour manger, pour se reposer, pour travailler peut-être, s'il s'agit d'ouvriers travaillant à domicile, une chambre commune avec l'homme ivre, avec les enfants malades qui pleurent, avec la femme qui accouche, avec le cadavre qui attend d'être emporté. Il est difficile d'imaginer quel degré de dégoût ces conditions d'existence peuvent représenter pour une créature qui n'a pas perdu toute honte et, ce qui est pis encore, quel degré de dégradation elles supposent pour celles, beaucoup plus nombreuses, qui en sont arrivées à s'en accommoder et à n'en plus souffrir. »

Comme le fait remarquer M. Gide, tous les objets de consommation ou d'utilité baissent de prix, le logement, au contraire, renchérit. De là l'entassement, la malpropreté, le dégoût, du foyer. Et « tout logement surpeuplé constitue un danger pour la cité et contribue à élever dans des proportions redoutables le taux de la mortalité ». Le problème intéresse donc tout le monde. On ne circonscrit pas les épidémies, ou n'évite pas toujours les contagions, on ne parque pas le vice.

En province, ce sont les patrons qui ont agi le plus. Les mines, les grandes usines qui s'établissaient ont dû aviser aux moyens de loger les grandes agglomérations ouvrières qu'elles formaient autour d'elles, et quelquefois on a paru se préoccuper de l'hygiène et du confort. Ainsi, aux usines Menier, de Noisiel; Harmel du Val-du-Bois; de Villeneuve; de Baccharat; du Creusot; Carmichaël, d'Ailly-sur-Somme; et

presque toutes les mines. Mais, si louable que soit cette philanthropie patronale, elle ne peut être qu'au détriment de l'indépendance et trop souvent de la dignité de l'ouvrier. De plus, c'est une force pour le patronat, qui s'implante, qui se justifie; une faiblesse pour la démocratie, qui recule, qui ne s'instruit pas. Sans doute, dans certains cas, comme pour les maisons ouvrières de Jean Dollfus, à Mulhouse, on a compris l'amortissement dans le prix du loyer pour que l'ouvrier pût devenir un jour propriétaire de sa maisonnette; mais, il le faut dire, cela n'est guère possible avec les conditions de l'industrie capitaliste qui, de plus en plus, amènent l'ouvrier à se déplacer fréquemment, comme on l'a vu récemment à Montceau. Et puis, si l'ouvrier est retenu dans un centre industriel par la maison qu'il y possède, il est bien plus à la merci du patron, qui en profite.

Dans les villes, la question du logement, bien plus importante, est cependant moins embarrassante. On pourrait la résoudre dès maintenant. Déjà ont commencé des sociétés philanthropiques, des personnes dévouées, des associations coopératives.

En France, il y a 37 sociétés philanthropiques. Elles ont construit 1.900 maisons isolées et 600 maisons collectives. Mais à Paris seulement, qui compte 80.000 maisons et 900.000 logements, il faudrait encore 50.000 logements ouvriers. Dix-huit caisses d'épargne et quelques sociétés coopératives de consommation, comme la *Famille*, de la plaine Saint-Denis, et la *Société du XVIII^e* ont fait bâtir. A l'étranger, les municipalités ont secondé admirablement les initiatives privées; en France, elles ont assez à faire d'organiser des processions catholiques ou anticléricales et d'émettre des vœux « énergiques » pour

ou contre le ministère, — elles n'ont donc rien fait.

C'est surtout sur les sociétés de construction coopératives qu'il faut compter. Il y en a actuellement 22. Elles ont dépensé 1 million en constructions, ce qui suppose, tout au plus, 300 maisons. C'est peu, mais c'est un commencement. La plus active de ces sociétés est la *Ruche roubaisienne* qui, fondée en 1895, a déjà fait bâtir à Roubaix une centaine de maisons.

De l'État, on peut attendre un rôle négatif, celui de supprimer les logements insalubres.

..

La santé. — Pour M. Gide, l'hygiène sociale est « l'ensemble des mesures préventives en vue d'abaisser le taux de la morbidité et de la mortalité ». Ainsi, « ses résultats peuvent être contrôlés et mesurés par une simple opération d'arithmétique, une soustraction : il suffit de comparer le taux de la mortalité *avant et après* ». Dans l'hygiène sociale, quatre parties sont à considérer : 1° les mesures de propreté (dans la maison, dans l'atelier, dans la cité); 2° la lutte contre les maladies épidémiques ou contagieuses; 3° le contrôle des denrées alimentaires; 4° la protection des nourrissons et enfants en bas âges. »

M. Gide nous fait remarquer tout d'abord que, sans parler des cités antiques, à cet égard d'une supériorité écrasante sur nous, malgré toutes nos prétentions au raffinement, malgré nos diatribes sur la crasse médiévale, nos villes modernes sont en réalité, pour les bains, inférieures aux villes du moyen âge et aux villes d'Orient. Nous n'avons que de rares bains publics, d'une installation défectueuse, et à un prix inabordable pour l'ouvrier.

Quelques œuvres d'initiative privée, comme tou-

jours, se sont fondées. Celle des bains-douches à bon marché, du docteur Cazalet, fondée en 1892 à Bordeaux et en 1898 à Paris, est surtout à citer. La douche, on le sait, est préférable au bain, elle nettoie mieux, elle entraîne la saleté, elle nécessite un moindre personnel et elle économise l'eau. Le prix est à la portée de tous comme il convient. Il est, à Bordeaux, savon compris, de 0 fr. 15, et à Paris, rue de Bretagne, de 0 fr. 20. Il faudrait multiplier ces établissements. J'ai toujours pensé que chaque université populaire devrait avoir le sien.

Pour la propreté des maisons et des ateliers, aussi, tout est à faire. Il y a bien les lois du 12 juin 1893 et du 20 février 1902 ; mais nous savons ce que peuvent les lois.

C'est par l'eau que se propage la fièvre typhoïde, c'est par l'air que se transmet la tuberculose. La tuberculose surtout est un fléau social. Chaque année, elle frappe 160.000 Français. Les statistiques nous disent ce que nous pourrions pour l'enrayer, si nous mettions un peu plus de justice dans nos actes. Pour Paris, au quartier des Champs-Élysées, quartier riche, le taux de la mortalité par la tuberculose est de 10 pour 10.000 ; à Clignancourt et à Montrouge, quartiers pauvres, il est décuplé, il atteint 104 pour 10.000.

Au lieu de s'en prendre aux racines, on a construit de coûteux sanatoria. A Angicourt, le plus récent (1900), le prix de revient du lit est de 8.800 francs. Or il y a en France 400.000 tuberculeux, dont la plupart sont pauvres, 300.000 au moins sont à soigner gratuitement. Si l'on suppose 100.000 lits, chacun devant être occupé par 3 malades se succédant dans l'année,

la construction reviendrait à 600 millions et l'entretien annuel à 164 millions. Après avoir fait ce calcul, M. Gide se demande si les résultats obtenus par les sanatoria valent tant de sacrifices.

Mais il y a d'autres moyens : la suppression des causes sociales et les habitudes de propreté, comme celle de ne pas cracher par terre qui, si elle était généralisée, serait encore le meilleur moyen d'arrêter la propagation de la tuberculose. Il faut signaler aussi ce qui a été entrepris à Lille, par le docteur Calmette : « Le dispensaire pour rechercher, surveiller, conseiller les ouvriers tuberculeux, et l'administration de secours à domicile ou l'envoi en pension dans des fermes à la campagne pour ceux qui ne sont qu'au début de la maladie. » Là encore, ne comptons que sur l'initiative individuelle, l'éveil des volontés, l'éducation sociale, l'organisation par en bas.

*
* *

Les maladies vénériennes ont aussi de redoutables conséquences sociales. C'est par la réglementation de la prostitution que l'État, en France, a tenté de les atténuer. Cela soulève de graves questions. Il conviendrait peut-être de les examiner quelque jour à cette place, avec d'autres raisons pourtant que celles de M. Gide, qui me paraissent être surtout des raisons de sentiment. Sans doute, je ne crois pas à l'efficacité de la réglementation ; mais je ne puis admettre que cette efficacité, comme le dit M. Gide « fût-elle constatée, n'excuserait rien ». A mon sens, elle justifierait tout.

Il n'y a pas d'autre loi de justice, osons en convenir, que la nécessité sociale, il n'y a pas d'autre loi morale que la loi sociale. L'avenir de l'espèce l'emporte sur

toutes nos abstractions. Pour avancer, pour grandir, l'humanité a dû faire, et devra faire encore, hélas ! des sacrifices plus grands, plus pénibles que celui-là, qui est de soumettre à un régime spécial, de placer en dehors de la société normale, ce à quoi ils s'adaptent plus aisément que nous ne l'imaginons, les retardés de l'évolution, les déchets de la civilisation que sont les criminels et les prostituées. Nous aurons satisfait la conscience la plus scrupuleuse, si nous avons soin de n'appliquer qu'une pénalité et une réglementation qui soient bien efficaces, sans sévérité excessive, mais sans faiblesse dangereuse.

L'alcoolisme fait des progrès effrayants. En 1830, il y avait, en France, 281.847 cabarets, soit 1 par 117 habitants. En 1900, il y en avait 432.000, soit 1 par 81 habitants. En 1830, la consommation en litres 100° par personne était de 6,79; en 1893, 13,81; en 1900, 18,21. En sept années, l'augmentation a été de 4,40.

Contre ce fléau, qui coûte 1 milliard annuellement à notre pays, d'après les évaluations de Rochard, quelques ligues se sont dressées. La plus active jusqu'ici a été *l'Union française anti-alcoolique*, fondée par Mme et M. le docteur Legrain, et qui compte à l'heure actuelle 40.000 membres répartis entre 600 sociétés locales (1).

Naturellement, l'État n'a pas fait grand'chose, pour

(1) M. le docteur Legrain, aux regrets de tous ceux qui l'ont vu à l'œuvre, vient de quitter la présidence de *l'Union française*, mais il a entrepris la publication mensuelle des *Annales anti-alcooliques*, qui continuera ce qu'il a si admirablement commencé.

ne pas dire qu'il n'a rien fait, ou le mal. Cela s'explique : sous notre troisième République, le cabaretier est une puissance électorale ; il y a des intérêts en jeu, qui savent se défendre, — on l'a bien vu lors des récents débats, sur le privilège des bouilleurs de cru, si déconcertants pour ceux qui conservent encore quelque illusion ; l'État tire des ressources considérables de l'impôt sur les boissons. On s'est donc borné à recommander l'enseignement anti-alcoolique dans les écoles et les casernes, et à placarder d'innocentes affiches blanches. Mais nous avons vu, aux dernières élections, l'ancien ministre de l'instruction publique, promoteur de cet enseignement, assez inoffensif pourtant, combattu féroce dans sa circonscription par un syndicat de distillateurs, et n'être pas réélu. Certes, la leçon a dû lui servir. Ce fut, en tout cas, un bon exemple pour les autres. La tyrannie du cabaretier est une des nombreuses tyrannies que nous avons laissé s'instituer depuis que nous avons proclamé, en fanfare, la liberté, l'égalité, la fraternité, et contre lesquelles nous ne tentons rien, puisqu'elles se servent de l'État pour s'exercer et puisqu'il est convenu que, l'État étant l'émanation de nos volontés, nous ne devons, en aucun cas, former des groupes organisés dans l'anarchie générale, affirmer des libertés effectives contre toutes les tyrannies pratiques, c'est-à-dire constituer des États dans l'État.

Je crois, tout de même, qu'on pourrait s'y essayer, à condition de se sentir une force.

Et cette force, les groupements ouvriers l'auront quand ils le voudront, quand ils sauront. Dans l'action anti-alcoolique, ils pourraient beaucoup, s'ils avaient conscience de ce qu'ils doivent. Malheureusement, ils n'en sont pas là.

En France, il y a 800.000 naissances par an, contre 1 million en Italie, 1.200.000 en Angleterre et 2.000.000 en Allemagne. Sur ce nombre, il faut défalquer 40.000 mort-nés et 150.000 qui meurent la première année. A qui faut-il imputer cette hécatombe, ce périodique massacre des innocents ? Aux « remplaçantes » d'abord, aux laitiers falsificateurs ensuite, aux parents ignorants ou indifférents, ou coupables enfin.

Sans doute, il y a la loi Roussel. Mais Brioux nous a appris qu'elle était lettre morte et que le préfet de police le voulait ainsi. La pièce de Brioux, son énergique campagne a secoué un peu les ronds-de-cuir de la préfecture ; mais soyons assuré, si ce n'est déjà fait, qu'ils ne tarderont pas à reprendre leurs douces habitudes et à laisser s'exercer en paix le lucratif commerce malthusien des « remplaçantes ».

Quant aux falsifications du lait, qui déciment annuellement 40.000 petits Français, l'État n'y peut rien. M. Girard, directeur du laboratoire municipal, a eu le courage de l'avouer. Seules, les coopératives de consommation peuvent empêcher la fraude. Mais les petits commerçants sont des électeurs influents, et sous notre régime l'État ne résiste pas aux électeurs influents. Les députés du bloc, les députés radicaux, radicaux-socialistes, voire socialistes révolutionnaires s'occupent donc, à l'heure présente, en appliquant la patente commerciale aux coopératives, qui est une façon légale de les juguler, d'être agréables aux petits commerçants qui sont des électeurs influents. Pour un député, 40.000 enfants empoisonnés ne valent pas un électeur qui vote bien.

Ce n'est pas tout. Il y a 200.000 victimes. Le petit commerce n'en prend que 60.000. Il en reste 140.000. Une bonne part en revient au travail féminin et à l'ignorance des parents.

Il y a, il est vrai, pour le département de la Seine seulement, 95 crèches, avec 3.381 places. Mais les crèches ne sont qu'un expédient déplorable dont nous devons chercher à nous passer, sauf pour de rares exceptions. Comment ? En sachant qu'il n'y ait plus de femmes et surtout de mères contraintes au travail. Il faut détourner la femme de l'atelier par tous les moyens en notre pouvoir : par la persuasion, par l'organisation ouvrière, et, s'il le faut, par des lois expresses. Le travail de la femme est anti-social. C'est le pourvoyeur de l'infanticide, volontaire ou non, de l'avortement, de la prostitution, de l'alcoolisme, la cause de la stérilité, de la plupart des névroses féminines, le corrupteur, le désorganisateur de la famille. Or la famille est encore ce que nous avons trouvé de mieux pour nous aider à supporter les misères de la vie, et ce ne sont pas les tentatives des philanthropes, les empirismes des politiciens, les phrases creuses des philosophes et les utopies des sociologues qui y suppléeront.

L'éducation professionnelle et sociale. — Dans l'industrie, à notre époque, c'est dans la camelote, le laid, l'immoral, le trompe-l'œil qu'on gagne le plus. C'est là un obstacle à tout enseignement professionnel sérieux. Il ne sert de rien de se lamenter sur la décadence de l'apprentissage. Il en sera ainsi tant que le travail ne sera pas organisé. Les grandes écoles professionnelles ne feront jamais que quelques fonc-

tionnaires, des contremaîtres et une multitude de ratés. Avec M. Gide, je ne crois pas que le machinisme et la division du travail soient incompatibles avec la production belle et solide ; mais il faut une organisation. Il est évident que l'industrie française périlite. Cela ne peut que s'accroître encore, si nous ne réagissons pas contre l'anarchie capitaliste, l'exploitation sans frein et sans prévoyance, le travail pour l'argent, malgré tout ; si nous ne réorganisons pas le travail pour la joie, pour le bien-être de tous.

..

L'éducation sociale nous intéresse davantage. C'est l'œuvre capitale d'une démocratie, car elle est à la base et au faite de toutes les institutions. Quels que soient leur mécanisme, leur principe et leur fin, les institutions ne valent que par l'éducation sociale, par l'esprit qui les anime, par les hommes qui les vivent.

Malgré la langueur civique qui nous étroit, l'activité éducatrice de ces dernières années fut notable.

Il s'agissait d'abord de compléter l'enseignement primaire. Ce furent les cours d'adultes, créés par Duruy, sous l'Empire. En 1902, on a compté 43.044 cours suivis par 600.000 auditeurs. Ils sont faits le soir, dans les écoles publiques, et sont gratuits.

Les Sociétés d'enseignement populaire sont au nombre de 1.500. M. Gide nous cite : *l'Association polytechnique pour le développement de l'instruction populaire*, fondée en 1830 par un groupe d'anciens élèves de l'École polytechnique, dont était Auguste Comte, si je ne me trompe. Elle a donné en 1901, surtout à Paris, 750 cours réguliers réunissant

1.500 élèves ; — la *Ligue française de l'enseignement*, fondée en Alsace après la guerre, par Jean Macé ; elle est une sorte de fédération embrassant 2.500 sociétés locales ; on peut lui reprocher de s'occuper un peu trop de l'action électorale des instituteurs ; — la *Société nationale des conférences populaires*, qui met à la disposition de tous les éducateurs de bonne volonté 81.000 conférences imprimées, dont beaucoup avec projections ; — la *Société Franklin*, fondée en 1862, par un ouvrier, Girard, qui approvisionne les bibliothèques populaires de livres fournis au plus bas prix possible et parfois gratuitement. Elle a fourni ainsi 1 million de volumes pour 1.870.000 fr. Elle a fondé plus de 600 bibliothèques populaires.

Je n'ai pas à parler, ici, des universités populaires. Ce sont les centres d'éducation sociale par excellence. Elles ne se bornent pas à l'enseignement, elles embrassent toute l'activité supérieure. Malgré d'amères déceptions, je crois tout de même qu'elles resteront et que celles qui sont bien ce qu'elles doivent être se développeront et réaliseront leurs promesses. Il y en a — entendons les groupements qui ont pris ce titre — 50 à Paris et dans la banlieue et 100 dans les départements.

Les patronages religieux sont nombreux. Il existe en France plus de 4.000 patronages catholiques s'occupant de 4 millions de jeunes gens. Bien qu'un des directeurs de ces patronages, M. l'abbé Boyreau, ait déclaré qu'on y apprenait aux jeunes gens à « penser et à vouloir par eux-mêmes », ce ne sont pas, certes, des œuvres d'éducation sociale. Non plus que les cercles catholiques d'ouvriers, fondés en 1871, par M. de Mun. Ils ont été 291, ils ne sont plus que 157. A signaler aussi, dans la même catégorie, les cercles

protestants et les unions chrétiennes de jeunes gens.

Les patronages laïques sont au nombre de 1.393.

Une place à part doit être faite aux mutualités scolaires, fondées par M. Cavé en 1881. Elles sont actuellement 2.734, réparties dans 12.500 écoles avec 550.000 écoliers ou écolières. « Ce sont de petites sociétés de secours mutuels. Chaque enfant verse deux sous par semaine : un sou est réservé à la prévoyance individuelle et sert à constituer un livret nominatif pour la retraite, l'autre sou est consacré à la solidarité et servira à payer les frais de maladie des petits sociétaires et à constituer un fonds de retraite collectif. Comme, d'une part, l'âge de la retraite est loin, et comme, d'autre part, les journées de maladie sont rares à cet âge, ces cotisations, si infimes soient-elles, peuvent donner d'assez grands résultats. » En 1902, elles ont déjà encaissé plus de 3 millions de francs, dont 700.000 seulement ont été dépensés pour les frais de maladie.

Les associations d'anciens élèves, les amicales, continuent l'école et les mutualités scolaires. Ce ne sont pas des sociétés de secours mutuels, comme les petites Cavé, ce sont plutôt des petites universités populaires. « Elles cherchent à pratiquer la solidarité, sous des formes infiniment variées : fêtes, conférences, ouvriers, placements ; il en est qui louent des champs pour faire de l'agriculture coopérative : elles plantent, elles reboisent, elles moissonnent, et surtout il en est qui s'occupent des enfants des écoles et exercent à leur égard un patronage analogue à celui des catholiques. En 1895, il y en avait 56 ; en 1902, il y avait 5.843, dont 1.730 de jeunes filles.

Malgré les tristesses du moment, devant un tel

élan de toutes les forces vives de la nation pour préparer un meilleur avenir, on reprend confiance. Là est le salut.

G. DEHERME.

Les Universités Populaires

Congrès de la Fédération Nord-Est. — Ce Congrès s'est tenu le 10 mai, à Châlons.

Les délégués de Paris (*U. P. Coopération des Idées*), Châlons, Bar-le-Duc, Reims, Vitry et Troyes représentaient près de 5.000 adhérents.

A 2 heures, la séance est ouverte sous la présidence de M. Lefebvre, inspecteur d'Académie et président de l'U. P. châlonnaise, qui souhaite la bienvenue aux congressistes.

Il donne la parole au secrétaire, le camarade Flot, pour le rapport moral. Le secrétaire constate le bon fonctionnement de la fédération, dont les U. P. voient chaque jour grandir le nombre de leurs adhérents, ce qui prouve qu'elles sont en pleine période d'action. L'idée laïque ne peut donc qu'y gagner.

Les femmes, les jeunes filles ne sont pas restées à l'écart des U. P. Toutes prenant part au mouvement intellectuel, elles ont créé des ouvroirs, des patronages. Dans plusieurs villes, des cours d'hygiène, d'économie ménagère, de cuisine ont été créés et ont donné de bons résultats.

Le secrétaire fait remarquer également que la bibliothèque a rendu, de l'avis de toutes les U. P., de grands services. Il sera aussi établi, avec le concours de conférenciers parisiens, des tournées de conférences dont toutes les U. P. fédérées bénéficieront.

Le trésorier, le camarade Vanet, donne l'état financier de la fédération; il en résulte que la situation est parfaite.

Les délégués de l'U. P. troyenne demandent la création d'un Bulletin mensuel de la fédération.

Le Congrès décide que le bureau fédéral devra, à titre provisoire, faire paraître chaque mois un résumé des tra-

vauz des U. P. fédérées. Cependant, le bureau cherchera la possibilité de la création d'un organe fédéral.

Les congressistes décrivent successivement le fonctionnement des U. P. dont ils sont les délégués, et il est remarqué alors que les U. P. deviennent de plus en plus des organisations ouvrières. C'est ainsi que l'U. P. rémoise a son siège social à la Bourse du Travail.

Le prochain Congrès de la Fédération aura lieu à Troyes, en mai 1904.

Fédération des U. P. d'Italie. — Sur l'initiative de l'U. P. de Milan, les U. P. de Brescia, Gênes, Mantoue, Padoue, Parme, Pavie, Plaisance, Turin, Venise, etc., — soit 19 U. P. — viennent de constituer une Fédération, qui aura pour organe officiel la revue *Universita popolare* qui se publie à Mantoue.

La Presse et les U. P. — Un journal de quartier, le *Républicain du X^e*, se propose d'étudier dans son prochain numéro : « quels rapports on peut établir entre les U. P. et le mouvement ouvrier et électoral ».

La Coopération des Idées, U. P. de Versailles. — Elle a été fondée le 20 octobre 1900. Elle se propose de développer l'enseignement primaire supérieur, de faciliter l'éducation mutuelle des citoyens de toutes conditions, et d'organiser des lieux de réunion où les travailleurs puissent venir, leur tâche accomplie, se reposer, s'instruire et se distraire. Elle n'a aucun caractère politique ou religieux. La Société se compose de membres honoraires payant 10 francs par an, et de membres actifs payant 6 francs, par an, ou 0 fr. 50 par mois.

Le local, composé d'une grande salle de réunion et de conférence, d'une bibliothèque et d'une buvette et salle de jeux, est ouvert tous les soirs, de 7 à 11 heures. Il y a été prêté, en 1902, plus de 2.000 volumes. Les principales revues sont à la disposition des lecteurs.

L'U. P. s'efforce de donner à la série de ses conférences le caractère d'un véritable enseignement. Pour 1902 et 1903, elle a pris comme programme l'œuvre des dix-neuvième et vingtième siècles et a étudié ce que le dix-neu-

vième siècle a accompli dans tous les domaines et quelles tâches il a léguées au vingtième siècle.

Un membre a pris l'habitude de rendre compte, chaque mois, des conférences du mois précédent. L'esprit de solidarité se développe. Il s'est fondé, parmi les membres, une *Société des prêts gratuits sur l'honneur*, qui a déjà rendu de signalés services à quelques-uns.

Il y a 300 adhérents. Les recettes fixes ne dépassent guère 2.000 francs, auxquels viennent s'ajouter quelques recettes supplémentaires et la subvention de 300 francs, du Conseil municipal. Mais les dépenses dépassent 3.000 francs.

Cette Université a répondu à tout ce qu'attendaient d'elle ses amis ; elle a démenti toutes les craintes de ses adversaires ; elle n'a été animée d'aucun esprit de parti ; elle ne s'est pas mêlée des événements du dehors ; elle a vécu de sa vie propre, s'efforçant d'apprendre à ses membres à étudier sérieusement les questions sous toutes leurs faces, à discuter avec calme, à réfléchir, à s'enseigner mutuellement le libre examen et la tolérance.

U. P. de Chautauqua. — Mme Ch. Chabrier-Rieder, dans le *Volume*, nous fournit d'intéressants renseignements sur cette U. P. des États-Unis.

Chautauqua est une résidence d'été établie sur les bords du lac de ce nom, au sud-ouest de New-York. Désert pendant neuf mois de l'année, elle se remplit d'animation à l'époque des vacances. Une foule évaluée à plus de 15.000 personnes y afflue de tous les points du monde pour assister à des conférences, des concerts, des représentations théâtrales, suivre des cours. C'est un incomparable centre d'éducation pour le peuple. Toutes les branches de l'enseignement y sont professées depuis la théologie et la thérapeutique, jusqu'à la danse, le boxe et le gymnastique.

L'U. P. c'est un vaste collège bâti sur le sommet de la colline, avec la vue splendide, incomparable du lac ; un bâtiment appelé « le Hall de philosophie » qui est une sorte de temple en bois supporté par des colonnes, ouvert aux brises d'été, et pouvant contenir cinq ou six cents personnes, où pour se délasser, entre les cours, on vient

discuter métaphysique, s'adonner aux plus hautes spéculations, comme au temps des Péripatéticiens ; enfin, un immense amphithéâtre, pareil aux théâtres grecs, élevé sur un des flancs de la colline qui domine le lac, admirablement éclairé à l'électricité ; six à sept mille spectateurs peuvent y prendre place. Dans aucun pays du monde, je ne pense pas qu'il se puisse trouver spectacle plus suggestif, qui impressionné davantage, que celui d'une assemblée dans cet amphithéâtre de Chautauqua.

Les cours et conférences d'éducation populaire sont confiés à des professeurs choisis parmi l'élite du corps enseignant des États-Unis. Les célébrités des pays d'Europe et d'Amérique sont également invitées à venir y faire des conférences.

Parmi les notabilités qui confèrent à Chautauqua, il y a eu le président actuel des États-Unis, M. Roosevelt, qui y professa longtemps un cours d'histoire.

Si l'on remonte à l'origine de Chautauqua, le point de départ fut une institution religieuse : cette incomparable Université populaire est née d'une réunion méthodiste établie sur les bords du lac. Pendant plusieurs années, tout en se développant, elle garda le caractère religieux, et même politique, des vieilles assemblées méthodistes. Mais l'esprit américain est trop avide de progrès, trop libéral pour s'enfermer dans des bornes aussi étroites.

Néanmoins Chautauqua ne serait pas institution américaine si la religion n'y avait conservé sa place. Une part très large y est faite aux conférences théologiques, à l'étude de la Bible, aux écoles du dimanche. Au milieu des développements si multiples et si variés de l'enseignement à Chautauqua, qui embrasse aujourd'hui toutes les connaissances de l'esprit humain, l'observateur retrouvera toujours l'influence de l'idée religieuse. Il est caractéristique de noter que lorsque le général Grant visita Chautauqua, le chancelier lui fit remise solennelle et publique de la Bible. Mais notons aussi que si Grant ne refusa pas, du moins ne prononça-t-il pas un mot de remerciement. Et n'oublions pas non plus les belles paroles de M. Roosevelt :

« Je salue en Chautauqua l'Université universelle, nationale, et aussi internationale ; aussi bien catholique, juive que protestante. Sachons reconnaître les mérites et

respecter les convictions de tous les hommes : Sud ou Nord, Juif ou Gentil, pourvu qu'ils soient de bons citoyens. » (*New-York Tribune*). Tel doit être l'esprit des véritables Universités populaires.

L'enseignement, en quelque sorte officiel et central de Chautauqua, consiste en quatre années de cours, intitulées : l'année grecque, l'année romaine, l'année anglaise, l'année américaine, selon la prépondérance donnée dans chacune d'elles à l'histoire et à la littérature d'une de ces quatre grandes nations. Des livres édités à l'usage de l'Université, une revue : *The Chautauquan*, qui paraît tous les mois, aident à l'enseignement du professeur et contribuent à répandre « l'esprit de Chautauqua ».

L'Université possède sa propre imprimerie, ses propres éditions, ses propres écrivains qui comprennent mieux ses besoins spéciaux, et savent comment il faut s'adresser à une catégorie de public si variée et si particulière.

L'Université étend son influence *at home*. Les Chautauquans rapportent chez eux, dans les endroits si divers d'où ils sont venus : ferme, boutique, usine, banque, car ils se recrutent partout, et parmi la classe la plus modeste, les livres, la Revue de leur Université. A leur tour, ils font de la propagande, ils parcourent les villages et les fermes des environs, se rendent compte des ressources et des besoins intellectuels, ils établissent des cours et des conférences populaires d'après les méthodes de la grande Université mère. On les appelle les conférenciers de Chautauqua. Dans ces vingt dernières années, le chiffre de leur enrôlement a dépassé un quart de million.

A ceux qui reviennent fidèlement quatre étés de suite, et suivent jusqu'au bout la série progressive des cours, l'Université décerne un certificat. Ce certificat diplôme est purement honorifique. Il n'en est pas moins fort recherché. Ce sont ces gradués de Chautauqua que l'on invite particulièrement à fonder des cercles éducationnels locaux. Enfin, le travail entrepris pendant les vacances peut être continué et complété chez soi par correspondance avec le professeur. Les travailleurs persévérants sont parvenus, de cette façon, à conquérir leur grade de bachelier ès arts ou ès sciences.

Nous qui écrivons ces lignes, nous avons connu un gar-

çon de ferme ayant conquis tous ses *degrees*, grâce à Chautauqua, tout en s'occupant du bétail et du labour.

Il existe aujourd'hui, dispersés parmi les États-Unis, près de quatre mille « cercles éducationnels locaux » ou Universités populaires, appelés « Chautauquas », du nom de la grande Université dont elles dérivent ! Elles se rattachent à l'originnaire Chautauqua, d'une façon filiale, comme les colonies grecques à leurs métropoles ; elles suivent ses méthodes, sont pénétrées de ses principes, restent en constants rapports avec elle, et joyeusement rapportent à l'*Alma Mater* leurs progrès et leurs résultats heureux. Chaque année, le grand chancelier ne manque pas de parcourir son royaume d'Universités, il se rend jusque dans le cercle le plus humble, la plus petite localité, pour distribuer éloges et encouragements à ceux qui consacrent leurs efforts, à l'exemple de leurs maîtres, au développement de l'éducation populaire.

On ne saurait mieux conclure ce bref aperçu que par les quelques mots suivants d'un grand écrivain, qui a le mieux connu et le mieux compris l'idée créatrice qui a présidé à l'établissement de l'Université populaire :

« Le but de Chautauqua est d'éveiller dans toutes les âmes un généreux enthousiasme pour la *vraie* vie, la vie de l'âme et de l'esprit, et d'amener riches et pauvres, instruits et illettrés, à fraterniser dans l'amour de l'étude et la recherche de la vérité... L'éducation qui fut, à une certaine époque, le privilège d'un petit nombre, doit dans un meilleur état social, dans une vie plus heureuse pour l'humanité, devenir la part de tous.

« ... Chautauqua plaide pour l'éducation universelle, pour que soient permises à tous les légitimes ambitions et les préoccupations élevées... Tous ont droit au pain de l'esprit, comme à la nourriture du corps... »

Maison du Peuple de Lausanne. — Après des débuts difficiles, elle se développe chaque jour. Le nombre de membres individuels est de 550 actuellement, et 80 sociétés et syndicats comprenant 2.000 membres. Les bâtiments où elle est installée lui sont loués un prix modique par un généreux philanthrope. Ils se composent d'une vaste salle contenant 600 places, d'une belle bibliothèque, d'une salle

de lecture, de plusieurs petites salles de cours. Tous les lundis, il y a des conférences, scientifiques, philosophiques, littéraires ; tous les mercredis, concerts symphoniques par l'orchestre Sutter, de 32 musiciens ; tous les jeudis, discussions ; presque tous les dimanches, représentations au Théâtre du Peuple, dirigé par M. Paul Tapie. On a représenté, entre autres, la *Clairière*, le *Chemineau*. Le prix des places est de 20 c. pour les adhérents et de 50 c. pour le public. En novembre dernier, il a été créé une société coopérative de consommation, *l'Economie domestique*, qui compte déjà 200 sociétaires.

La Maison du Peuple est en dehors de tous les partis, et l'on y a toujours la plus entière liberté de discussion.

Une Maison du Peuple va également s'ouvrir à La Chaud-de-Fonds. — A Genève, la récente grève générale a retardé cette création ; mais on espère la réaliser en 1904.

Armée, Races et Dynastie en Autriche-Hongrie, par Emile Terquem, 2 francs (Librairie Cerf, 12, rue Sainte-Anne). — « La vie militaire occupe une place telle dans l'existence sociale des pays d'Europe, écrit M. Terquem, que la psychologie des lois organiques et des mœurs particulières des armées étrangères appartient au grand public. Mais, plus encore que partout ailleurs, l'étude critique d'une armée, dans ses rapports avec la nation, est nécessaire pour qui veut comprendre les choses d'Autriche-Hongrie ». — Tel est le plan de cet ouvrage. Les titres des chapitres en donneront une idée plus précise : 1° Situation générale des esprits en Autriche-Hongrie ; 2° Principes généraux d'organisation de l'armée ; 3° Recrutement et éducation des officiers ; 4° Le recrutement des races ; 5° L'idée dynastique dans l'armée ; 6° La religion et l'esprit de corps ; 7° Le respect des droits de l'homme dans l'armée ; 8° L'armée et la population ; 9° Particularités remarquables d'organisation militaire : l'esprit d'adaptation des moyens au but. Ce petit livre nous aidera à éclaircir un peu l'obscur question austro-hongroise.

Le pays Magyar, par Raymond Recouly, 3 fr. 50 (F. Alcan, éd., 108, boulevard Saint-Germain). — Après quelques notes de voyages, fort agréablement écrites, sur

les mœurs, les caractères, les coutumes du pays, M. Recouly aborde la grande question hongroise, qui, par les répercussions qu'elle peut avoir, est une question européenne : les luttes des races. Deux autres problèmes s'y greffent : le pangermanisme et le panslavisme. Détachée de l'Autriche, la Hongrie ne serait plus qu'un petit Etat, divisé par ses races, l'antagonisme des intérêts. Placée entre la Russie et l'Allemagne, belle proie politique, elle serait fatalement absorbée par l'une ou l'autre. « L'heure n'est pas aux faibles unités, conclut M. Recouly, mais aux forts groupements. La Hongrie ne gagnerait rien à s'être séparée de l'Autriche, si elle devait s'unir à l'Allemagne ou à la Russie. Pour beaucoup, la solution de la question autrichienne est dans une fédération des peuples de l'Autriche. Le malheur est que ces peuples ne se fédéreront pas d'eux-mêmes : ils n'ont fait jusqu'ici que se combattre et se haïr, ils n'apprendront pas ainsi d'un seul coup à s'entendre et à s'aimer. Le souverain seul serait capable d'imposer cette fédération et de la maintenir. Une fois rompu le lien dynastique, le groupement serait bien vite disloqué. Il faut à cet empire un souverain puissant et un souverain intelligent. Et c'est bien là ce qui rend si obscur, si incertain, ce problème austro hongrois. La puissance, on peut compter que l'empereur ne la perdra pas de sitôt : la Hongrie elle-même la lui fournira, et ce ne sera pas la première fois qu'elle aura sauvé les Habsbourg, mais l'intelligence, la vision claire dans ce chaos, la résolution sage et prudente dans ce perpétuel ébranlement de passions déchaînées, qui donc peut être sûr qu'elles seront l'apanage du souverain, que même le souverain de demain les possédera ? »

Le Cyrano de l'histoire, par Emile Magne, 2 fr. 50 (Dujarric, éd., 50, rue des Saints-Pères). — M. Magne relève avec beaucoup d'esprit et quelque érudition les erreurs de documentation, les divertissants anachronismes de M. Rostand. « Cyrano, dit-il, était assez beau, grand et noble pour mériter qu'on ne le travestît point en pantin risible, en amusant croquemitaine ». Et il en fait la preuve.

Les Chants séculaires, par Joachim Gasquet, 3 fr. 50

(Ollendorf, éd., 50, chaussée d'Antin). — Gasquet est du pays qui chante et ses vers ont la pureté des ciels de Provence.

Dans la Provence d'or flotte l'air de l'Hellade.

Ce poète pense en chantant. Troublé comme nous tous, par tant d'incertitudes, d'ignorances pédantes, d'interrogations angoissantes, plus heureux il s'est échappé de la nuit, il a retrouvé le chemin de lumière. Dans le culte sacré de la terre des morts il a rétabli l'accord harmonieux de son cœur et de son cerveau, dans les traditions de ses ancêtres, il a reconquis le sens des vérités vivantes et vivifiantes. Cependant que nous balbutions péniblement nos formules mortes avant d'être, ce poète, il peut chanter ce qui dure, la vie, la pensée, la beauté d'une Race.

Les Livres qui font penser

Les Primitifs, par Elie Reclus, 4 fr. (Schleicher, éd., 15, rue des Saints-Pères). — Ces études d'ethnologie comparée sont une psychologie de l'espèce, à ses origines. « L'intelligence est partout semblable à elle-même, mais ses développements sont successifs ; lentement, pas à pas, l'humanité gravite vers la raison. Tôt ou tard, il sera constaté que les idées portent leur âge, que les sentiments varient par la forme et le degré. Une science future classera les imaginations même bizarres, dira comment se forment les fantaisies déraisonnables, mettra leur date aux préjugés et superstitions, fossiles dans leur genre... La série des superstitions n'est autre chose que la recherche de la vérité à travers l'ignorance... Il n'y aura compréhension exacte de la réalité que par la connaissance raisonnable des divagations antérieures. »

M. Elie Reclus nous décrit donc les mœurs, coutumes et croyances de quelques-unes des peuplades au plus bas degré de l'humanité : Hyperboréens, Apaches, Naïrs, Mon-

tiques de Nigherris, Kolariens du Bengale. C'est décrire l'origine de la religion, de la propriété, de la famille, de la morale.

Ce travail est d'autant plus précieux qu'il ne sera plus possible de le refaire ; car, parmi ces sauvages, « les Européens installent des exploitations, montent des chasses, s'enthousiasment de cette nature sauvage, s'intéressent à ces populations primitives, les veulent instruire et civiliser. Elles ne survivront pas à tant de sympathies. C'est le commencement de la fin ». Et M. Elie Reclus dit encore : « La civilisation moderne, irrésistible quand elle détraque et désorganise les sociétés barbares, se montre d'une singulière maladresse à les améliorer. »

La Transformation de l'Égypte, par Albert Métin, 3 fr. 50 (F. Alcan, éd.) — Etude documentée, non seulement de la vie économique du pays, des tendances panislamiques des indigènes, mais encore — et ceci doit nous intéresser plus directement — des rapports politiques de la France et de l'Angleterre avec l'Égypte. Je cite seulement quelques lignes, qui expliquent bien des choses : « Le véritable tort des Français, dit M. Métin, n'est pas d'ignorer les affaires extérieures, car ils ne sont sur ce point ni plus ni moins en défaut que les autres peuples, c'est de laisser leurs passions parler plus haut que l'intérêt national. Ont-ils des préférences pacifiques, leur optimisme à l'égard des étrangers ne connaît plus de borne, leur indifférence à l'expansion française dépasse la mesure. Dans le cas contraire, l'action qu'ils rêvent s'inspire uniquement de l'amour-propre, souvent même de la jalousie : par exemple, ils prendront pour maxime qu'il faut avant tout « ennuyer les Anglais », ce qui dispense de réfléchir et d'étudier, mais ne donne pas le moyen infaillible de mener à bonne fin les affaires de la France ».

La Démocratie socialiste allemande, par Edgard Milhaud, 10 fr. (Félix Alcan, éd.) — Voici une étude complète, richement documentée, du parti social-démocrate allemand. Elle restera, et l'on s'y reportera souvent. M. Edgard Milhaud, après un aperçu de la situation des partis politiques en Allemagne, un bref historique de la démocratie socialiste allemande, examine le programme, l'organisa-

tion, la propagande, l'action politique et économique (révolutionnaire, électorale, positive), l'éducation populaire et les polémiques intérieures (Bernstein-Kautsky). Il le fait avec soin, car il nous montre qu'il désirerait se voir former en France un parti ouvrier aussi bien discipliné et puissant. Mais c'es là l'erreur. Une armée sociale comme le parti socialiste allemand ne se peut constituer que dans un Etat militaire et monarchique comme l'Allemagne. Dans le parlementarisme avancé où nous nous dissolvons, aucune organisation ne se peut maintenir, même celle d'un parti, qui est pour la guerre civile.

La Loi du divorce, par Alfred Naquet, 3 fr. 50 (Fasquelle, éd., 11, rue de Grenelle). — Nul n'était mieux qualifié que M. Naquet pour faire une étude historique et critique de la loi du divorce. C'est un document, — d'actualité au moment où l'on parle d'élargir cette loi. Si M. Naquet répond à bien des objections, il omet celle-ci, précisément, qu'il est reconnu nécessaire aujourd'hui de faciliter encore le divorce. Et il est permis de penser qu'on ne s'arrêtera pas là. Je ne veux pas discuter les idées de M. Naquet. Je ne crois pas que le divorce soit un remède, s'il est une nécessité ; je ne le considère pas comme un progrès ; je ne prétends pas non plus qu'il est la cause du mal ; je pense qu'il est bien plus un effet, une manifestation qu'une cause. Le mal, c'est le désordre croissant des mœurs, c'est la dissolution de la famille. Or ce n'est pas le divorce élargi de MM. Margueritte et Henri Coulon, non plus que l'union libre de M. Elisée Reclus et les féministes qui reconstitueront celle unité sociale, sans laquelle la société ne peut subsister.

La Morale et l'Esprit laïque, par Eugène Tavernier (Lethielleux, éd., 10, rue Cassette). — M. Tavernier note la décomposition morale de notre temps, l'incohérence des principes modernes, les incertitudes misérables de la raison. Il s'est fait la partie belle. Mais cette critique, pour exacte qu'elle soit, et plutôt trop faible, déplace la question. C'est ce que les croyants ne sauraient entendre. Nous ne pouvons rétablir ce qui est à bas, et brisé. Tous les esprits ne se peuvent satisfaire des balayures du passé. Le problème qui se pose est d'ordonner notre esprit sans Dieu et de

réorganiser la société sans roi. A quoi bon disputer sur des faits accomplis, dont les conséquences inéluctables ne dépendent plus de nos désirs personnels. Logiquement, les croyants — surtout les catholiques — et les royalistes ont raison : sans Dieu, nous n'avons pas encore su concevoir de morale efficace, et sans maître, nous n'avons pas encore su faire de l'ordre. Mais l'évolution n'est pas une logique, elle est une succession de faits qui ne s'enchaînent pas toujours. Et nous nous trouvons aujourd'hui, avec des dieux vidés par la critique philosophique et un trône définitivement renversé par la Révolution. Il ne sert de rien de nous perdre dans de stériles regrets. C'est dans de telles conditions, et non dans celles qu'il nous plaît d'imaginer, que nous avons à reconstituer la société. C'est là notre tâche, et le salut ne peut être qu'en avant. Si elle ne peut être accomplie, ou si le courage nous manque, il est bien inutile de tant parler et de tant s'agiter : le destin du monde est marqué.

Principes de morale sociale, par Louis Deschamps, 3 fr. 50 (F. Alcan, éd.) — Comme M. Tavernier, l'auteur nous offre une solution au problème moral. Elle est simple : c'est qu'il ne se pose pas. Elle est trop simple. La difficulté, précisément, est celle-ci, qu'il se pose, et que nous ne pouvons faire qu'il en soit autrement.

Comme l'auteur de *la Morale et l'Esprit laïque*, M. Deschamps ne nous apprend rien. Nous n'ignorons pas que la morale, jusqu'ici, n'a eu d'autre fondement que la foi. Tout ce qu'on a pu nous présenter encore, comme morale indépendante, scientifique, rationnelle ou positiviste, n'est qu'une parodie, une déformation de la morale religieuse. Elle n'est qu'un fantôme, qui a encore l'apparence de vie, par les habitudes transmises, le mouvement donné ; mais déjà elle n'a plus d'âme, et l'observateur impartial voit bien qu'elle se dissout chaque jour davantage. Malheureusement, la foi ne se commande pas. On croit parce qu'on croit — fût-ce de l'absurde : on ne peut croire parce qu'il est nécessaire, social, de croire. Même l'auto-suggestion des pratiques me semble impuissante. D'ailleurs, une foi utilitaire perdrait toutes les vertus de la foi spontanée.

Si les rationalistes se cachent le problème formidable par des mots, les croyants l'écartent. Ce n'est pas ainsi qu'on le résoudra.

La Renaissance classique, par Louis Bertrand (Ed. de la *Renaissance latine*, 25, rue Boissy-d'Anglas). — « J'appelle classique ce qui est sain et romantique ce qui est malade. » Cette épigraphe, de Gœthe, nous avertit, dès l'abord, dans quel esprit est rédigée cette brochure. Si l'on voulait chicaner M. Bertrand, on le prierait de nous définir ce qui est sain et ce qui est malade. Mais il ne faut chicaner personne. Ce court ouvrage exprime d'excellentes pensées. L'auteur propose une tâche à la jeune littérature : « Il s'agit de refaire l'éducation d'un public gâté par cent ans de pose révolutionnaire, de charlatanisme d'art et de pensée, surtout par cette conviction profondément enracinée qu'il n'y a d'originalité que dans le mépris de la règle et de la tradition et que la réalité n'a de valeur qu'autant qu'elle est transposée dans une œuvre littéraire ». Grand propos ! et nécessaire. Mais il présuppose l'état de santé qu'on veut ramener. Il en est à peu près ainsi de tous les remèdes. Le romantisme littéraire ou social fut bien plus effet que cause. S'il a sans doute aggravé le déséquilibre mental et moral, il n'a pu sortir que de ce déséquilibre même, il en a été une des premières manifestations. Les *René*, les *Antony*, les *Rolla* n'auraient pu se concevoir dans une Cité italienne du seizième siècle. Ils sont de leur temps. Nous aurons une littérature saine, c'est-à-dire classiqué, nous renouerons la glorieuse et féconde tradition quand nous aurons des idées droites et des principes clairs et fermes. Et nous ne nous reformerons cette conscience que dans une société ordonnée. Pour étudier la vie avec « un esprit de confiance et d'amour », il faut que des raisons de vivre nous rendent confiance et nous permettent — sans duperie — l'enthousiasme.

Le Suffrage universel et la tendance centralisatrice, par J. de la Massué (A. Rousseau, éd., 14, rue Soufflot). — Remarquable thèse de doctorat. L'auteur note le développement de l'étatisme, de la centralisation, et la désorganisation sociale qui en résulte. L'ancienne France

a connu toutes les libertés organisées, car « la liberté d'association engendre toutes les libertés, parce qu'elle donne la force de les conquérir ; au lieu que, sans elle, le reste échappe, parce qu'on n'est plus armé pour le défendre ». Comme on le voit, M. de la Massué a osé, devant la Faculté de droit, une apologie de l'ancien régime. Signe des temps ! Mais c'est que ses raisons sont fortes. Par des textes, il montre comment la monarchie est devenue centralisatrice, et ainsi a préparé la Révolution. « Le régime centralisateur, dont les intendants sont les agents zélés, ouvre les voies à la Révolution en commençant de bouleverser l'ordre normal de la société. L'État est sorti tout armé du cerveau des théoriciens. Il est une conception philosophique et n'a pas d'existence réelle. Par quelle aberration d'aucuns y voient-ils donc comme une source de vie, où naîtrait et se réglerait le mouvement de tout un pays ?... L'État n'est point un principe ; il peut être un couronnement. La nature ne crée pas l'État comme un premier être qui engendrera les autres. La nature veut la famille, l'association, la cité, la région, la nation. Ces corps ne se remplacent pas en se succédant ; ils coexistent en se modifiant. Ils doivent coexister parce qu'ils sont des organes, répondant à des fonctions propres et essentielles qui leur furent imparties avant que l'État fût né. Ils n'ont donc point à attendre de celui-ci la permission de vivre, ni la distribution de leurs tâches. L'État se bornera à maintenir l'harmonie parmi les différents corps spontanés et à prendre en mains les seuls intérêts généraux qui débordent la compétence des groupes ». On ne saurait mieux dire. L'auteur fait également une critique très juste du suffrage universel qui disperse les corps spontanés, garanties de la liberté, conditions de l'ordre, réduit les volontés réelles, qui sont convergentes, et met en péril l'indépendance nationale.

Quant aux conclusions de l'auteur, il y manque deux choses pour qu'elles nous convainquent : 1° il ne nous montre pas que la monarchie pouvait ne pas tendre à l'absolu et désorganiser l'ancienne France par la centralisation ; 2° il ne nous prouve pas que la démocratie est forcément le suffrage universel, et qu'organiser la démocratie cela revient à la détruire.

Nos Colonies telles qu'elles sont, par Gaston Leriche, 3 fr. 50 (Stock, éd.). — L'auteur a passé dix-huit années aux colonies. Il y a perdu son temps, sa santé et son argent. Sa critique est donc acerbe, mais elle a l'accent de la sincérité. M. Leriche dit ce qu'il a vu, dénonce la mauvaise organisation coloniale, indique quelques réformes.

Novembre, par Gabriel Nigond, 3 fr. 50 (Stock, éd.). — Des vers, qui ont, de novembre, « la tristesse grave et la douceur d'automne ». On aimera relire surtout la tragique amour de sœur Elise. M. Gabriel Nigond, de qui nous avons déjà les *Contes de la Limousine*, est un poète d'avenir.

Héliogabale, par Georges Duviquet, 3 fr. 50 (Ed. du *Mercure de France*, 26, rue de Condé). — Vie de l'Empereur de l'extravagance, d'après les historiens grecs et latins.

La Toile d'araignée, par Albert Vidal, 3 fr. 50 (Société provinciale d'édition, 1, rue du May, Toulouse). — Quatre nouvelles, quatre petits chefs-d'œuvre, de simplicité, d'ironie douce et d'observation.

Vérité et Volonté, par Pierre Sadoc, 3 fr. 50 (Vanier, éd., 19, quai Saint-Michel). — Autobiographie morale d'un instituteur. Malheureusement, ce livre, où se traduit tant de nobles inquiétudes, touche à trop de questions à la fois. Il est insuffisamment composé, il est confus. C'est un document psychologique, ce n'est pas une œuvre philosophique.

Tendresse, par Henry de Braisne (L. Vanier, éd.). — Evocation poignante de la débauche, en des mots rares, poème d'émotion ironique, — la pire misère humaine.

Lettres historiques, par Pierre Lavroff, 4 fr. (Schleicher, éd.). — Essai d'une philosophie de l'histoire au point de vue socialiste.

Régions et Pays, par P. Foncin, 0 fr. 25 (Société provinciale d'éditions). — Brochure de bonne propagande décentralisatrice. A lire et à répandre.

La Honte, par G. Clemenceau, 3 fr. 50 (Stock, éd.). — Clemenceau nous donne son septième et dernier volume sur l'affaire Dreyfus. *La Honte*, c'est le renoncement à la justice, l'amnistie. Il faut lire ces pages.

Le Code pratique du théâtre, par André Hesse, 3 fr. 50 (Stock, éd.). — Indispensable à tous ceux qui s'occupent de théâtre, artistes, directeurs, auteurs, amateurs. Ce livre les renseignera sur leurs droits. Il leur indique les décisions les plus récentes des tribunaux en matière de « droit théâtral ».

Enquête sur l'influence allemande, par Jacques Morland, 3 fr. 50 (Société du *Mercur de France*, 26, rue de Condé). — Cette enquête, qui porte sur la philosophie, la littérature, la sociologie, l'économie politique, les sciences, l'art militaire, les beaux-arts, la musique, est de beaucoup la plus importante qui ait été publiée depuis longtemps. C'est le bilan intellectuel et moral de l'Allemagne.

Au Clergé, par Léon Tolstoï, 1 franc (Stock, éd.). — Tolstoï reproche à l'Église d'avoir oublié l'Évangile. C'est manquer de sens historique. L'Évangile est une force sociale positive : si elle a abandonné le primitif christianisme, c'est qu'elle ne pouvait vivre, être une force créatrice par la négation anarchiste. L'aventure lamentable des Doukhobors est un enseignement à cet égard. L'appel de Tolstoï ne peut être entendu.

Intégralisme, par Ed. Boulard, 3 fr. 50 (Giard et Brière, éd., 16, rue Soufflot). — Système socialiste.

Le Droit des femmes et la Morale intersexuelle, par A. de Morsier (Schleicher, éd., 15, rue des Saints-Pères). — Le féminisme exalté est morbide ; le féminisme modéré, comme celui qui est exposé, très sérieusement, par M. de Morsier, ne tient que sur un malentendu. « Nous voulons la femme, dit-il, dans tous les domaines, capable et autonome, délivrée de l'unique et dégradante profession sexuelle. » Il serait facile de montrer à M. de Morsier que le féminisme, précisément, par l'amour dit libre, ramènerait la femme en général à la profession sexuelle, tandis que dans nos sociétés civilisées, nécessairement de fonctions très spécialisées, les soins de la famille ont pris un caractère bien plus social que sexuel.

Œuvres complètes de Léon Tolstoï, 2 fr. 50 (Stock, éd.). — Ce tome VI comprend : *Trois morts*. — *Polikouchka*. — *Kholstomier*. — *Les Décembristes*.

Qui veut de la santé et du bonheur? par A. Marrot (Fischbachez). — Cet excellent petit livre vient d'être traduit en langue allemande par G. Poerscka, à Hall.

M. Le Goupil, à Cherbourg, en prépare une autre traduction, en espéranto.

G. DEHERME.

La Chimie dans l'industrie, dans la vie et dans la nature, (Schleicher, éd.). — Programme très vaste et habilement rempli. L'auteur, après un coup d'œil général sur l'évolution de la science, des principales théories et leur influence sur le progrès de l'humanité, expose, d'une façon toujours très simple et avec une science bien informée, les découvertes de la chimie dans l'industrie, l'économie domestique, la médecine, l'alimentation, la biologie microbienne, animale, végétale, et termine par un tableau des idées actuelles sur la matière, l'énergie, l'éther. Revue rapide, naturellement incomplète dans les détails, mais qui met à la portée de tous une vue d'ensemble d'une science capitale et ses plus récentes acquisitions.

KOWNACKI.

Les Esprits directeurs de la pensée française du moyen âge à la Révolution, par Théodore Suran (Schleicher, éd.). — Dans cet ouvrage intéressant, M. Suran précise ce qu'ont apporté de nouveau à la pensée française Rabelais, Calvin, Ronsard, Montaigne, Descartes, les classiques, Voltaire, Montesquieu, Diderot et J.-J. Rousseau. Comme point de départ, il note l'état d'esprit du moyen âge, et, comme point d'arrivée, celui de la Révolution. Le résultat de son étude le conduit à dire que la direction imprimée à la pensée française par nos maîtres, et en particulier par Descartes, le plus grand de tous, à ses yeux, pourrait se résumer dans cette formule : *Savoir pour pouvoir, s'instruire pour agir, penser pour vivre*. Ce pourrait être la devise des universités populaires.

HENRI DARGEL.

Le Directeur-gérant : G. DEHERME.

En vente à la « Coopération des Idées »

	France	
<i>Un Pessimiste français</i> , par G. Deherme.	0 25	0 30
<i>Tolstoï</i> , par Suarès.	1 »	1 15
<i>Le Palais du Peuple</i> , par Gabriel Séailles.	0 40	0 45
<i>Lettres d'un répétiteur en congé</i> , par Brenn.	0 60	0 70
<i>Jules Lagneau</i> (avec portrait)	0 50	0 60
<i>Le Coopératisme</i> (illustré), par A.-D. Bancel, broché.	1 50	1 70
<i>La Coopération des Idées. — Une tentative d'éducation et d'organisation populaires</i> , par G. Deherme	0 50	0 55
<i>Le Mouvement éthique</i> , par Alf. Moullet.	0 50	0 65
<i>Les Règles de l'Honnête Discussion selon Pascal</i> , par Paul Desjardin.	0 60	0 70
<i>Almanach de la Coopération</i>	0 40	0 50
<i>La Guerre et la Paix par des chiffres</i> , par Lucien Le Poyer.	0 20	0 25
<i>Que peut l'École contre la Guerre ?</i> par E. Triebel, traduit par V. Rossignol	0 40	0 40
<i>Spoliation des Indigènes de Nouvelle-Calédonie</i>	0 25	0 35
<i>Les Œuvres de fraternité rurale</i> , par Leo Valleteau	0 60	0 70
<i>Le Bon Sens en face du Dogme et de la Morale</i> , par Pierre Martel.	0 50	0 65
<i>Recherches sur la Mentalité humaine</i> , par P. Froment.	» »	4 »

France

Importance psychologique et morale de la volonté, par William James. 0 20 0 25

Importance morale et pédagogique de l'habitude, par William James. 0 20 0 25

Qui veut la santé et du bonheur ? par A. Marrot 1 » 1 15

Le Positivisme en dix pages, par le colonel Bombard 0 10 0 15

Pour l'Ouvrière, par L. Varenne 1 50 1 75

Nota. — La Coopération des Idées se charge de procurer à ses membres et abonnés, SANS FRAIS, tous ouvrages, brochures, revues, journaux, etc.

La COOPÉRATION des IDEES

Revue mensuelle
de Sociologie positive

(1896-1897-1898)

Un fort volume de 530 pages, relié toile 10 fr. — France : 11 francs.

(1899-1900)

Relié toile : 5 fr. — Franco 5 fr. 50.
— Non relié : 4 fr. — Franco : 4 fr. 50.

(1900-1901)

La Coopération des Idées, journal hebdomadaire d'action et d'éducation sociale (63 numéros). — 3 francs. — Franco : 3 fr. 50.

(1901-1902)

La Coopération des Idées, revue mensuelle d'éducation sociale (12 numéros, 400 pages). Non relié : 3 fr. — Franco : 3 fr. 50.

ANNONCES, la ligne : 1 fr.

Coopérative vinicole générale

SOCIÉTÉ ANONYME A CAPITAL VARIABLE

Statuts déposés chez M^e Brulle
notaire à Libourne

Siège social : LIBOURNE (Gironde)

Succursales à Montpellier, Épernay,
Chassagne, Montrachet et Cognac

Vins français de toutes provenances

Spécialité de fournitures aux
Sociétés coopératives

Echantillons et Renseignements franco

Le Courrier de la Presse

21, boulevard Montmartre, 21

PARIS

Directeur : A. GALLOIS

Le Courrier de la Presse lit 6.000
journaux par jour

NOUVEAU CIGARE NASAL ET BUCCAL DE A. DAUDÉ

Ce cigare inhalateur est absolument remarquable pour la guérison des maladies des voies respiratoires, du coryza, etc. Il supplée avantageusement les cigares de tabac et se recommande par l'odeur agréable qu'il répand autour du fumeur.

Envoi d'un **cigare** et d'un **flacon** franco contre un mandat de **4 francs** adressé à

M. A. DAUDÉ, pharmacien, à Prats-de-Mollo (Pyrénées-Orientales).